

GASPARD ESCUYER

Historien de Compiègne

CHAPITRE I

L'éminent historien Louis Madelin consacre tout le premier chapitre de son livre sur Fouché, au temps où celui-ci faisait partie de la Congrégation de l'Oratoire. Il nous décrit la grande faveur que les principes de la Révolution trouvèrent dans les collèges où les Oratoriens avaient succédé aux Jésuites, proscrits par Louis XV.

Dès 1789, une grande effervescence s'y manifesta parmi les professeurs, aussi bien chez les Pères qui étaient prêtres et dont beaucoup abjurèrent la prêtrise par la suite, que chez les confrères qui, n'ayant reçu que les ordres mineurs et n'étant liés par aucun vœu, pouvaient quitter la congrégation, redevenir de simples laïcs et se marier sans scandale.

Le collègue d'Arras fut l'un des plus agités ; le Père Joseph le Bon était l'apôtre des nouvelles idées dans sa ville natale dont il devait bientôt être le bourreau.

Il entraîna une quinzaine de jeunes professeurs à une démarche inconsidérée auprès de l'Assemblée Nationale qui, malgré l'indulgence du Principal, lui-même dignitaire dans la Franc-Maçonnerie, nécessita des sanctions. Le Bon fut chassé de la Congrégation, et plusieurs professeurs, dont Fouché, furent déplacés, ce qui ne les empêcha pas de poursuivre la carrière révolutionnaire qu'on connaît.

*

**

Mais tous les Oratoriens d'Arras n'étaient pas aussi agités ; un professeur d'éloquence, le confrère Gaspard Escuyer plus rassis — il était né à Forcalquier le 4 février 1754 — affichait au contraire des opinions royalistes qui le firent bientôt taxer de modérantisme, qualification bien dangereuse à l'époque, à

Arras surtout. Dénoncé comme suspect pendant la Terreur, il fut arrêté et emprisonné plusieurs mois, tremblant chaque jour d'être appelé à quitter la prison pour l'échafaud qui ensanglantait la ville.

Enfin, bénéficiant d'un non-lieu, Escuyer fut rendu à la liberté, mais comme il restait inscrit sur les listes de proscription d'Arras avec l'inquiétante note de « modéré », il jugea prudent, afin de disparaître d'une ville qu'il qualifiait d'« enfer », » d'échanger, pour un casque de dragon, le bonnet de professeur, et solliciter la permission d'aller verser, pour une république dominée par mille tyrans, un sang dévoué à la » monarchie ». (Escuyer, vol. 1, préface).

Mais rassurons-nous, notre oratorien-soldat ne versa son sang ni pour la République, ni pour le Roi ; félicitons-nous-en.

Envoyé à Compiègne, siège des dépôts de plusieurs régiments de dragons, il semble bien qu'il n'en bougeât pas. D'ailleurs, il se plaisait beaucoup à Compiègne, nous dit-il. « Les rives de » l'Oise, Compiègne et ses riants alentours lui semblèrent un » paradis terrestre malgré les pénibles devoirs d'un état dont » ses 42 ans auraient dû le mettre à couvert, il y trouva une » tranquillité, une paix dont il était privé depuis longtemps, et » bientôt, la liberté qu'il croyait perdue sans retour ». (Escuyer préface).

En effet, en 1796, Escuyer obtint son congé définitif du général de Brigade Clarenthal alors commandant de la place de Compiègne.

Libre encore une fois, il se fixa à Compiègne.

« Ce fut alors — écrit-il — que, par reconnaissance autant » que par goût, il employa ses moments de loisir à connaître » un pays qui lui avait été si propice, qui, par les agréments » de sa situation, la variété de ses sites, et plus encore par » l'honnêteté franche de ses habitants et la douceur de leurs » mœurs, lui rappelait sa chère Provence, et il commençait, » pour ainsi dire une nouvelle vie. » (Es. Préface).

En quittant l'armée, Escuyer s'était fait nommer secrétaire en chef de la municipalité de Monchy où il demeura, mais il ne conserva cet emploi que peu de temps.

Le 24 Frimaire An 6 (14 décembre 1797) il épousait à 43 ans, Jeanne Victoire Chalot, âgée de 32 ans, veuve de Robert Simon Quinquet, de son vivant imprimeur-libraire place de la Loi à Compiègne. Ce Robert Quinquet était le successeur et sans doute le beau-frère du fameux Bertrand Quinquet, imprimeur à la même adresse, qui avait dû quitter la ville après la Terreur pendant laquelle il s'était compromis, et qui avait fondé une autre imprimerie à Paris.

Notre ami faisait un bon mariage : il épousait en même temps qu'une jeune veuve, encore charmante espérons-le, une excellente affaire qui avait fait ses preuves et qui ne pouvait que prospérer entre ses mains. Le ménage Escuyer-Chalot s'installa au siège de l'imprimerie place de la Loi et le 24 mars 1799, il leur naquit un fils qui reçut les prénoms de Jules-Michel.

La même année, ils transférèrent domicile et commerce dans une maison située sur l'emplacement du couvent des Minimes dont ils avaient acheté un lot. (Es. 6-91).

*

**

Escuyer s'était rapidement fait des relations utiles à Compiègne, nous voyons signer comme témoins de son mariage, à titre d'amis : Alexandre-Pierre-Gabriel Scellier, président de l'administration municipale du Canton de Compiègne, François-Jean-Nicolas Quinquet, administrateur du département de l'Oise, et Pierre-Nicolas Duflor, ancien prévôt à la subsistance des troupes en marche. (Registres de l'Etat-Civil de la M^{té} de Compiègne).

Erudit et très actif, Escuyer fut bientôt en vue ; nommé en 1798 membre et bientôt secrétaire de la commission des hospices, il occupa cette fonction jusqu'au 8 avril 1819.

Pendant la disette qui sévit sous le Directoire et le Consulat, il fut chef du Bureau des Secours aux parents nécessiteux des soldats sous les drapeaux. (Es. 6-153) et à ce titre, l'un des commissaires envoyés dans les communes rurales pour obtenir la livraison du blé réquisitionné par la ville. (Es. 6-156). Il fut en même temps l'un des répartiteurs des denrées distribuées aux indigents, distributions parfois si orageuses qu'on dut les faire dans l'église Saint-Jacques où la police était plus facile à exercer qu'en plein marché.

Pendant une période difficile, Escuyer rendit certainement de grands services par son activité et sa compétence, tout en s'occupant activement de ses affaires.

*

**

Entre 1806 et 1810, Napoléon fit aménager le château de Compiègne qui avait beaucoup souffert du fait de ses divers occupants pendant la Révolution, et Antoine-Alexandre Barbier, le savant bibliographe chargé des Bibliothèques impériales, reçut la mission d'en organiser une au Palais (Dr Hofer, Nle Bibliographie universelle, Firmin-Didot, 1852, tome 3 P. 443) et d'y installer un conservateur.

Notre libraire brigua cet emploi pour lequel il se jugeait, avec raison, compétent. Grâce à la protection de son ancien confrère du collège d'Arras Fouché, alors ministre tout-puissant de la Police, Escuyer fut pourvu, nous dit Madelin « de cette fructueuse sinécure ». (Fouché, p. 29).

Les ex-oratoriens constituaient une sorte de Franc-Maçonnerie dont les membres se soutenaient les uns les autres ; ils sont très nombreux ceux que Fouché a employés ou protégés, quelles que fussent leurs opinions ou les circonstances. Escuyer en est un exemple : Il ne partageait pas les opinions que Fouché affichait alors, cependant, le duc d'Otrante n'hésita pas à appuyer la candidature de l'obscur imprimeur de la rue des Minimes, uniquement parce qu'il avait été, comme lui, Oratorien.

Napoléon séjournant peu à Compiègne, la conservation de la Bibliothèque n'était pas absorbante ; Escuyer put donc facilement cumuler cette charge avec sa profession d'imprimeur et ses diverses activités administratives. Il ne dit rien de ses fonctions au château avant 1814, lorsque Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie, chassé de son royaume par les Alliés, vint se réfugier à Compiègne où il resta deux mois. Pendant ce séjour il avait plusieurs fois demandé des livres au bibliothécaire pour occuper ses loisirs, et avant de quitter le palais il visita la bibliothèque et se renseigna sur sa composition et l'époque de sa formation ; elle avait reçu 62 lecteurs de la suite du roi Jérôme. Au moment de son départ, le Grand-Maréchal, M. de Bouchaperme, remercia et félicita Escuyer de son zèle en lui promettant de le recommander au roi ; mais — nous dit l'intéressé — « le vent de l'adversité emporta également la promesse et la recommandation ». (Es. 7-117).

Après l'abdication de Napoléon en 1814, Louis XVIII rentrant en France, s'arrêta à Compiègne le 29 août et y séjourna trois jours. Le nouveau gouverneur du château, le duc de Montmorency, qui avait fait mettre le palais en état de recevoir le roi, visita la bibliothèque. Il fut surpris de trouver à Compiègne une bibliothèque aussi bien composée et aussi importante. Lui aussi, félicita le bibliothécaire et lui aussi promit de parler en sa faveur au roi, qui aimait beaucoup les livres (Es. 7-170). Mais notre ami Escuyer n'eut pas plus de chance avec les Bourbons qu'avec les Bonapartes et la promesse de M. de Montmorency alla rejoindre aux oubliettes celle de M. de Bouchaperme.

Le retour des Bourbons permit à Escuyer de laisser éclater les sentiments légitimistes qu'il devait dissimuler depuis si longtemps. Le soir de l'entrée de Louis XVIII à Compiègne la ville fut brillamment illuminée et l'imprimeur-bibliothécaire de la rue des Minimes orna sa maison d'un transparent lumineux

qu'il nous dépeint complaisamment : « Une couronne royale » surmontée de la fleur de lys appuyée sur deux branches de » laurier et d'olivier, et au bas on lisait l'inscription suivante : « Stat clarissima tandem soboles ; fortunæ sapientia victrix » qu'il traduit ainsi : « La race auguste des rois est enfin rétablie ; » la sagesse l'emporte sur la fortune ». (Esc. 7-174). Réminiscence du professeur d'éloquence.

Après l'alerte des Cent Jours, la duchesse d'Angoulême présida à Saint-Jacques, le 28 août 1815, la bénédiction d'un drapeau offert par les dames de la ville à la garde nationale ; Escuyer y assistait au titre de président du Tribunal de Commerce, preuve de sa notoriété commerciale. Était-il encore bibliothécaire ? C'est peu probable. Autre régime, autres fonctionnaires. Mais il fut désigné pour faire partie de la municipalité formée par l'ordonnance royale du 20 novembre 1816 et qui resta en fonction jusqu'à la révolution de 1830 (J. Mermet : Chroniques et souvenirs du pays de l'Oise - 1925. Les Conseillers Municipaux de Compiègne). Escuyer fut donc conseiller municipal et bibliothécaire de la Municipalité ces quatorze années. Enfin, en avril 1819, il résigna ses fonctions d'administrateur des Hospices pour se consacrer entièrement à une nouvelle entreprise.



Le 3 août 1819, l'imprimeur de la rue des Minimes faisait paraître le premier numéro du « Journal d'annonces judiciaires et autres de l'arrondissement de Compiègne » hebdomadaire dont l'abonnement coûtait 9 frs par an, et les insertions 20 c. la ligne d'impression. Il ne publiait ni nouvelles, ni articles politiques ou d'actualité.

Son journal et son imprimerie absorbèrent alors toute l'activité de Gaspard Escuyer jusqu'à sa mort survenue le 27 avril 1832 ; il avait 78 ans, était veuf et résidait à Compiègne depuis 36 ans.

Le journal d'Escuyer lui survécut sous la direction de son fils Jules jusqu'en 1838. Devenu alors journal politique sous le nom de « Nouvelliste » avec un nouveau propriétaire, il changea encore de titre en 1840 et devint enfin « Le Progrès » qui est, par filiation, le plus ancien journal du département de l'Oise.

Le fondateur initial du « Progrès de l'Oise » actuel est donc Gaspard Escuyer, et l'actuel atelier d'imprimerie de la rue Pierre-Sauvage est successeur direct de l'imprimerie de la rue des Minimes (cf : Dictionnaire biographique et historique de l'Oise).



Gaspard Escuyer est un type représentatif de ces religieux, non prêtres, que la tourmente révolutionnaire a jetés hors de la voie qu'ils avaient choisie librement, et qui ont su cependant se refaire une vie honorable et utile. On les confond pourtant souvent sous le nom injuste de « défroqués » avec ceux qui se sont déclassés et ont lamentablement sombré, ou ceux dont l'ambition a été au-devant de tous les reniements.

*

**

CHAPITRE II

Ce qui doit surtout retenir notre attention et mériter notre souvenir reconnaissant, c'est Escuyer historien de Compiègne.

« Lorsqu'on lui confia la bibliothèque du château, nous dit-il, » on l'invita à travailler à l'histoire d'un pays qui, de tous » temps, avait offert un si grand intérêt et auquel les circons- » tances semblaient assurer une importance nouvelle, mais en » imposant un devoir, il fournissait aussi de nombreuses » ressources pour le remplir. Dès lors le nouveau conservateur » mit tous ses soins à rassembler les matériaux d'une histoire » qui manquait à la république des lettres. » (Esc. Préface).

Le premier volume de 94 feuillets est entièrement consacré à la préface où l'auteur expose les circonstances qui l'ont amené à Compiègne et qui lui ont fait entreprendre l'histoire de cette ville. Il indique ensuite les sources auxquelles il a puisé et trace le plan de son ouvrage, divisé en 28 livres comprenant chacun plusieurs chapitres dont il donne le sommaire.

Le 7^e et dernier volume est complété par une table alphabétique de 47 feuillets des matières et noms propres, permettant de retrouver rapidement les pages se référant au sujet recherché.

Le 12^e livre s'arrête à la date du 6 août 1789, et ici l'auteur écrit : « Nous comptions borner ici notre travail ; il eût été sans » doute plus sage de nous en tenir à notre plan. L'époque qu'il » nous reste à parcourir, en nous offrant plus de ressources, » nous présente aussi des difficultés et des obstacles d'un autre » genre. Mais on nous a représenté combien il était peu convenable à l'historien de s'arrêter au moment où, témoin lui-même des événements, il peut les raconter fidèlement ; » comme il les a vus, surtout quand il est déterminé à ne suivre » d'autre guide que sa conscience et à n'écouter d'autre » influence que l'intérêt de la vérité. Aussi fort de nos bonnes » intentions, nous allons tenter de vaincre ces difficultés, de » surmonter ces obstacles, mais avec peu d'espoir de réussir au » gré de tous ». (Esc. 6-27).

Il eût été regrettable qu'Escuyer n'écrivît pas les 668 pages, pleines de faits inédits et de détails précieux pour l'histoire de Compiègne pendant la Révolution et l'Empire.

Dans sa chronique de la Révolution, l'auteur ne dissimule pas ses opinions personnelles, mais il est aussi impartial qu'il est possible de l'être à un royaliste écrivant au moment du retour des Bourbons, et les faits, aisément contrôlables, sont rigoureusement conformes aux documents officiels.

Escuyer termine son histoire par le récit de la visite des ducs et duchesses d'Angoulême et de Berry à Compiègne le 28 août 1815, il conclut par ces mots :

« Cette journée a laissé dans le cœur des Compiègnais des » souvenirs profonds et leur a donné pour l'avenir les plus » belles espérances de voir revenir les temps fortunés où les » voyages de la cour faisaient leur richesse et leur bonheur. » Nous désirons ardemment que cet espoir s'accomplisse et » c'est par ce vœu que nous terminons notre ouvrage. »

Le style de Gaspard Escuyer, châtié et élégant, parfois un peu pompeux est celui des érudits professeurs ecclésiastiques du XVIII^e siècle mais quelle vie il y a dans le récit, par exemple, des fêtes patriotiques pendant la Révolution ou de la défense de Compiègne en 1814 ; on sent le témoin dans l'écrivain.

L'auteur termina son histoire de Compiègne vers 1816, mais la Restauration qu'il avait appelée de tous ses vœux méconnut son œuvre qui lui resta pour compte.

En 1855, 23 ans après sa mort, son fils Jules proposa le travail de son père à la ville de Compiègne, mais, dans sa séance du 2 février, le Conseil Municipal décida d'ajourner l'examen de cette proposition qui tomba dans l'oubli.

Alors Jules Escuyer, appuyé par Barbier fils, conservateur des bibliothèques impériales, s'adressa directement à l'Empereur, le priant d'accepter l'ouvrage de son père. Napoléon III accepta, mais exigea que le donateur soit indemnisé.

Le manuscrit fut estimé 6.000 frs, somme dérisoire pour le fruit de 22 années de travail formant un ensemble de 2.336 pages in-folio réparties en 7 volumes qui furent déposées dans la bibliothèque du Palais de Compiègne. (Voir pièces à l'appui, arch. du Château de Compiègne).

**

Malgré son mérite, cette œuvre resta méconnue. En 1860, le bibliothécaire du Palais, J. Pellassy de l'Ousle, publia une « Histoire du Palais de Compiègne » qui ne dit pas un mot

de la bibliothèque créée sous le Premier Empire, ni de Gaspard Escuyer, ni de son histoire. Son livre, luxueusement édité, aurait cependant gagné, en se référant au manuscrit de son prédécesseur, il aurait peut-être évité quelques grosses erreurs.

Enfin un arrêté ministériel du 9 décembre 1892 dispersa la bibliothèque du Palais dont une partie fut attribuée à la ville de Compiègne.

Le précieux manuscrit ne fit du reste que changer de nécropole et il fut enseveli à nouveau dans la bibliothèque municipale, généralement ignoré, sauf de quelques initiés.

Il est surprenant qu'une œuvre aussi importante et entièrement achevée soit inédite et que l'imprimeur Escuyer ne se soit pas édité lui-même.

Mais ce qui est inconcevable c'est que depuis qu'il appartient à la ville, ni la Municipalité, ni la Société Historique ou les deux, l'une aidant l'autre, n'ait pas fait imprimer ce manuscrit ; on publiait pourtant abondamment à cette époque facile, et maintenant que nous voudrions réparer cette carence de nos prédécesseurs, la dureté des temps nous interdit la folie que serait pour notre Société la publication d'un ouvrage aussi considérable.

Inconnue ou méconnue depuis 130 ans, l'histoire de Compiègne de Gaspard Escuyer reste donc négligée, alors que depuis longtemps elle devrait figurer dans la bibliothèque de tout Compiègnais s'intéressant à l'histoire de sa cité.

Henri MULLER.

PIÈCES ANNEXES

(Documents donnés au Musée National de Compiègne par M. Jacques Suffel).

1° - Lettre de Barbier, bibliothécaire du Louvre, qui recommande l'offre faite par Jules Escuyer.

Maison
de l'Empereur

Palais du Louvre, le 23 août 1859.

Bibliothèque
du Louvre

Monsieur,

Ayant appris que vous vous occupiez du Manuscrit proposé par M. Escuyer de *l'Histoire de Compiègne* par son père, ancien oratorien et ancien bibliothécaire de cette résidence, veuillez, je vous prie, me permettre de vous recommander de nouveau cette affaire et de mettre sous vos yeux la notice ci-jointe sur M. Escuyer père.

Agréer, je vous prie, Monsieur, avec mes remerciements anticipés, l'assurance de mes sentiments les plus distingués et tout dévoués.

Barbier.

2° - Lettre de Jules Escuyer à l'Empereur.

A Sa Majesté l'Empereur

Sire,

J'ai offert à Votre Majesté, après l'un de ses voyages à Compiègne, pendant lequel Votre Majesté avait manifesté le regret qu'il n'existât sur cette vieille cité aucuns documents historiques, une Histoire de Compiègne inédite, Manuscrit composé en sept volumes in-folio, écrit en entier de la main de mon père, ancien bibliothécaire de l'Empereur Napoléon Premier au Palais de cette résidence.

Le chef du Cabinet de l'Empereur m'a répondu que Votre Majesté était disposée à accepter cette offre, mais à une condition : c'est que je fixerais le prix auquel je me dessaisirais de l'ouvrage.

Cette injonction fut douloureuse pour moi, Sire. J'offrais à Votre Majesté sans conditions, sans aucun espoir de rémunération. Si j'avais osé former un vœu, c'eût été d'être appelé à quelques fonctions analogues à celles exercées autrefois par mon père, et qui, me rapprochant de mon pays natal, m'eussent permis de consacrer le peu de jours qui me restent à vivre au service de Votre Majesté. Ma reconnaissance eût été sans bornes, comme mon dévouement, car cette faveur m'eût rappelé d'un véritable exil.

Mais l'ordre était formel, j'ai dû obéir. Le prix a sans doute paru trop élevé au Ministre de la Maison de l'Empereur, qui n'a pas su peut-être, que ce prix serait la rémunération de 22 années de travail et de recherches, et qui m'a fait demander le Manuscrit pour le faire examiner.

Cette demande n'était que juste et naturelle, mais je me trouvais dans des conditions tout exceptionnelles. Les fonctions exercées autrefois par mon père, son titre dans la Maison de l'Empereur, ses rapports avec les savants de l'époque, l'estime où le tenait particulièrement M. Barbier, bibliothécaire en chef, mon respect pour sa mémoire, ne me permettaient pas de soumettre son œuvre à cet examen.

J'ai écrit à Votre Majesté pour la supplier de ne pas prendre ce refus en mauvaise part, mais d'accepter purement et simplement une offre que j'avais faite sans aucune arrière-pensée de lucre ou d'avantages personnels pour moi.

Je n'ai plus eu de réponse, Sire, et j'en ai été douloureusement affecté. Je ne suis pas riche, mais je n'ai jamais tenu beaucoup à l'argent. Le vœu que j'osais à peine exprimer ne pouvant être exaucé, je n'en fais plus qu'un seul : c'est que Votre Majesté veuille bien accepter l'offre que je lui renouvelle et qu'Elle daigne seulement ordonner le classement de cet ouvrage dans la bibliothèque de l'une des résidences impériales.

Je croirais avoir manqué à tous mes devoirs de fils si je ne voyais pas, avant de mourir, l'œuvre de mon père occuper la place à laquelle sa pensée la plus chère l'avait toujours destinée, et arriver ainsi sous les yeux du Neveu de l'Héritier du successeur du Souverain illustre pour qui elle avait été entreprise.

Je suis avec le plus profond respect, Sire,
de Votre Majesté,
Le très humble, très obéissant
et très fidèle serviteur et sujet.

J. Escuyer.

Les Mées, Basses-Alpes.
18 janvier 1860

3° - Minute d'une note du Ministre d'Etat à l'Empereur.

25 janvier 1860
32

M. Escuyer, fils du bibliothécaire de l'Empereur Napoléon I^{er}, à Compiègne, propriétaire aux Mées, Basses-Alpes,

L'Empereur a daigné agréer l'ouvrage historique manuscrit de son père, sous la condition qu'il en fixerait le prix : il l'a évalué à 6.000 frs.

M. le Ministre de la Maison, avant de donner suite à cette affaire, a commis le Préfet de Pau pour examiner le manuscrit. La position occupée par son père et son érudition reconnue sont une garantie du mérite de son œuvre. M. Escudier (sic) n'a pas cru pouvoir la soumettre à l'examen d'un fonctionnaire incompetent sans manquer de respect à la mémoire de son père.

Il a écrit à Sa Majesté pour la supplier de ne pas prendre ce refus en mauvaise part et de daigner accepter purement et simplement une offre qu'il avait faite sans arrière-pensée.

Il réitère cette demande.

Le Ministre d'Etat.
